

## **Paroisse St-Michel - Riaz**

### **Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 5 avril 2017**

---

Le président **Marc-Anthony Beyeler**, ouvre l'assemblée à 20h00. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Il précise que cette assemblée a été convoquée par avis dans la Feuille Officielle du 17 mars 2017, par un affichage au pilier public ainsi que par la distribution d'un tout-ménage.

Il fait lecture du tractanda qui est accepté à l'unanimité.

Selon l'art. 14 du règlement sur les paroisses, il nomme un scrutateur, M. Christian Ruffieux, qui comptent 31 personnes.

#### **Tractanda**

1. Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 avril 2016 ne sera pas lu. Il est à disposition au secrétariat communal.
2. Comptes 2016, rapport de la Commission financière, approbation.
3. Budget 2017, rapport de la Commission financière, approbation.
4. Informations sur les comptes du Bénéfice curial et Chapellenie.
5. Présentation de l'avant-projet pour la rénovation de la grange.
6. Rapport sur l'activité pastorale.
7. Informations diverses.
8. Divers.

#### **1. Procès-verbal de la dernière assemblée**

Comme mentionné dans le tractanda, le procès-verbal de l'assemblée du 13 avril 2016 n'est pas lu. Ne donnant lieu à aucune remarque, **le président** demande de l'approuver à main levée.

**Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

#### **2. Comptes 2016, rapport de la Commission financière, approbation**

**Le président** donne la parole à **Jacques Pollet**, responsable des comptes. Pour la deuxième année, les comptes ont été faits par la fiduciaire Multifiduciaire à Bulle. **Jacques Pollet** nous en fait la lecture et apporte les précisions nécessaires.

**394.314.0 : Toiture** : Les travaux qui avaient été prévus en 2016 sont exécutés ce printemps c'est pourquoi le montant prévu a été reporté dans le budget 2017.

**Les comptes bouclent avec un bénéfice de Fr. 1'317.80.**

**Le président** passe la parole à **Ernest Pittet**, président de la commission financière, qui déclare qu'en date du 22 mars 2017, la commission financière a procédé à la vérification des comptes, en a contrôlé toutes les pièces et en assure l'exactitude. Elle a comparé les comptes de l'exercice avec le budget. La commission financière, composée de Nicolas Grivel, François Pharisa et Ernest Pittet, adresse ses remerciements à la société Multifiduciaire pour son excellent travail.

**Le président** ouvre la discussion sur les comptes. Aucune question n'étant formulée, il propose de les approuver.

**Les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité.**

### 3. Budget de fonctionnement 2017, rapport de la Commission financière, approbation

La parole est à nouveau donnée à **Jacques Pollet** qui déclare que le budget 2017 est proche des comptes 2016, avec le report des travaux du toit de l'église et le montant lié pour la suite de l'étude de la rénovation de la grange. Il précise que si on ne rénove pas cette salle, on devrait de toute façon refaire le toit. L'idée du conseil est de ne pas faire uniquement le toit, mais la totalité. Il apporte les commentaires suivants :

**02.317.1 - Frais de réception** : montant prévu pour la sortie paroissiale qui aura lieu en septembre 2017.

**394.314.0 - Frais d'entretien des bâtiments** : montant déjà prévu pour la réfection du toit en 2016. L'entreprise mandatée n'ayant pas pu effectuer les travaux, ce montant est donc reporté sur 2017.

**Le budget présente un bénéfice Fr. 1'400.00.**

**Le président** remercie Jacques Pollet et repasse la parole à **Ernest Pittet** qui déclare qu'en date du 22 mars 2017, la commission financière a procédé à la vérification de tous les postes. Il recommande à l'assemblée de l'accepter.

**Le président** remercie les membres de la commission financière pour le travail accompli.

**Patrice Gremaud** souhaite connaître le prix des échafaudages pour la réfection du toit de l'église. **Isabelle Horner**, responsable des bâtiments, répond que la location des échafaudages se monte à Fr. 8'400.00. **Patrice Gremaud** fait remarquer qu'avec un petit complément on aurait dû profiter de repeindre le tour du clocher. **Marc-Anthony Beyeler** répond qu'un échafaudage devra être installé pour refaire un jour la peinture de toute l'église et qu'on le fera à ce moment-là. De plus ce travail n'était pas prévu au budget.

**Marc-Anthony Beyeler** demande aux personnes d'approuver le budget.

**Le budget 2017 est accepté à l'unanimité.**

### 4. Informations sur les comptes du Bénéfice curial et Chapellenie

**Le président** donne la parole à **Estelle Piazza**, gérante du Bénéfice curial. Elle déclare que comme pour les comptes de la paroisse, c'est la société Multifiduciaire qui a établi ceux du Bénéfice curial. Les comptes ont été révisés par Ernest Pittet et elle-même en date du 22 mars. Les comptes 2016 ont été intégrés dans les comptes de la paroisse ; par conséquent il n'est pas nécessaire de les présenter.

**Patrice Gremaud** demande où en est le dossier Perrausa. **Estelle Piazza** répond que ce dossier est en phase d'être clos. La procédure étant en cours nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer davantage.

**Le président** remercie **Estelle Piazza** pour son excellent travail.

### 5. Présentation de l'avant-projet pour la rénovation de la grange

**Jacques Pollet** prend la parole pour la présentation de la pré-étude relative à la rénovation de la grange. Le conseil de paroisse a mandaté deux bureaux d'architectes pour une étude de faisabilité. Nous présentons l'avant-projet de M. Gillon architecte que le conseil a retenu. **Jacques Pollet** précise que c'est un investissement important pour le patrimoine de la paroisse. L'idée est aussi de voir si la commune serait intéressée à son occupation.

L'avant-projet comprend trois variantes :

- Variante 1 : avec un escalier intérieur pour relier le bas et le haut.
- Variante 2 : avec un escalier extérieur qui fait gagner un peu de place (le conseil privilégie cette variante).  
L'éclairage en toiture sera accentué au moyen de vélux. La charpente apparente sera conservée. L'idée du conseil de paroisse est de transférer la salle paroissiale au 1<sup>er</sup> étage. Le rez-de-chaussée sera destiné à des réunions communales, des occupations par des sociétés ou autres.
- Variante 3 : création d'appartements. Cette variante n'entre pas en considération.

**Le président** demande si quelqu'un a des questions.

**Francis Jordan** s'étonne que le conseil envisage de tout refaire alors que le toit n'a qu'une vingtaine d'années. **Marc-Anthony Beyeler** répond que le toit n'est pas étanche et qu'il coule. **Roland Bach** précise qu'il n'y a pas de sous-toiture et qu'en hiver la neige passe entre les tuiles. **Jacques Pollet** souligne qu'il est important de pouvoir utiliser cette salle et que ne rien entreprendre va la dégrader.

**Ernest Pittet** déclare qu'il n'est pas possible de refaire le toit depuis dessous et qu'architectivement il n'est pas possible de garder les chevrons apparents.

**Patrice Gremaud** suggère de remplacer l'escalier intérieur par un ascenseur pour les personnes handicapées et pour les livraisons. Il suggère également de regrouper les toilettes sur un seul étage.

**Marc-Anthony Beyeler** rappelle qu'il est prévu une cuisine en haut et en bas. L'idée est d'avoir deux salles séparées donc deux toilettes également. Il rappelle que le pont de grange est utilisable pour les livraisons et sert de sortie de secours.

**Patrice Gremaud** fait remarquer au conseil de bien réfléchir à l'utilisation qu'on veut en faire. **Le président** répond que la demande est là.

**Jacques Pollet** précise qu'on en n'est qu'au début de la réflexion.

**Isabelle Andrey** propose de penser éventuellement à poser des panneaux solaires et de ne pas faire, à l'étage, une cuisine aussi petite qu'au rez.

**Christian Ruffieux** s'inquiète quant aux possibilités de parcage pour les voitures. Il a constaté qu'actuellement, lorsque la salle est louée, le parking est déjà plein. Si des locations interviennent simultanément en haut et en bas, où les gens vont-ils parquer leur voiture ?

**Le président** répond que le conseil tiendra compte de cette réflexion.

**Le président** remercie l'assemblée pour sa participation au débat.

## 6. Rapport sur l'activité pastorale

**Marc-Anthony Beyeler** donne la parole à **Martine Floret**, agente pastorale sur l'UP, qui s'excuse de son retard.

**Martine Floret** nous transmet quelques informations pastorales.

Grâce à l'arrivée des nouveaux prêtres, l'UP sera en mesure d'assumer une plus grande proximité sur les différents pôles de la rive droite et gauche du lac.

La pastorale des jeunes souhaite renforcer les liens avec les aumôneries des CO. Les jeunes seront invités à vivre 3 événements importants :

- le Synode à Rome en octobre 2018,
- les JMJ à Fribourg en avril 2018,
- la rencontre européenne des jeunes de Thésée à Bâle en décembre 2017.

Le service de la diaconie (service auprès des personnes précaires) s'est essentiellement attelé à établir des liens avec les partenaires locaux tels que Caritas, les Cartons du cœur, la Conférence la St Vincent de Paul, les cafés partages, Lisanga, etc...

Enfin, au niveau de la Confirmation, le parcours a été repris par Marianne Monney, l'abbé Marius et Martine Floret. 239 jeunes recevront ce sacrement en septembre 2017. Une vingtaine d'animateurs les accompagnent dans leur parcours.

L'engagement de chacun et chacune continuera à revitaliser nos communautés. Nous sommes tous appelés à cet engagement. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec un membre de l'équipe pastorale.

**Marc-Anthony Beyeler** remercie **Martine Floret** pour toutes ces précisions.

## 7. Informations diverses

**Paola Magli** précise que la messe de la Première communion sera célébrée le samedi soir 13 mai 2017 avec 19 enfants.

L'abbé Jean-Claude Dunand officiera lors de la messe de la Fête-Dieu le jeudi 15 juin.

**Marc-Anthony Beyeler** rappelle que la soupe de Carême a eu lieu le 25 mars dernier. Il remercie les personnes pour leur participation. Il lance à nouveau un appel pour épauler l'actuelle responsable Mme Delphine Raccanello.

## 8. Divers

**Le président** précise qu'au courant de l'année 2015 le conseil de paroisse a été contacté par le service des biens culturels pour un recensement des biens de la paroisse. M. Yvan Andrey, responsable, et son équipe, ont effectué un travail de longue haleine durant trois jours. Le 30 janvier dernier, il est venu nous présenter ce travail, dont les classeurs seront mis en consultation durant quelques semaines au secrétariat communal. La paroisse de Riaz est propriétaire d'un certain nombre d'objets inestimables. La famille Duding y est très présente avec 4 commandeurs des évêques de Malte et évêque de Lausanne. M. Andrey s'est intéressé à deux portraits des évêques Duding. Avec l'aide de la paroisse St Jean à Fribourg, M. Andrey nous a offert la restauration d'un des deux tableaux. Le service des biens culturels va nous transmettre une liste de certains objets qu'il serait intéressant de restaurer. La paroisse St Jean nous invite à la messe de la patronale qui sera célébrée le 25 juin 2017.

**Mme Cavuscens** relève que personne n'avait parlé de cela avant. Elle ignorait l'existence de tels objets.

**Le président** rappelle que 2018 est une année électorale avec le renouvellement du conseil de paroisse. Si quelqu'un souhaite s'investir, il peut nous contacter.

**Le président** remercie toutes les personnes qui ont pris part à cette assemblée, les membres du conseil, Estelle Piazza, Maguy Cavuscens, le couple de concierges pour tout le travail effectué et celui fait dans l'ombre.

**Le président** déclare cette assemblée levée à 21h10.

La secrétaire  
Patricia Rolle

Le président  
Marc-Anthony Beyeler